



**LE PROGRAMME DE PROMOTION
DES CONDUITES PACIFIQUES À L'ÉCOLE PRIMAIRE**

**Document préparé
par CAP Santé Outaouais
à l'intention des écoles primaires de l'Outaouais
16 septembre 2008
mis à jour le 2 juillet 2009**

**92 Saint-Raymond, bureau 304 Gatineau Qc J8Y 1S7
(819) 771-2277 ou 1-800-363-0718
www.capsante-outaouais.org**

1. QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE PROMOTION DES CONDUITES PACIFIQUES?

Résumé

Aussi appelé le Projet Pacifique (PP), le programme a été conçu pour s'intégrer à la vie de l'école. Il vise à apprendre aux enfants à diversifier leurs stratégies de résolution de conflits interpersonnels. Les conflits ne sont en soi, ni bons ni mauvais. C'est parce qu'ils ne sont pas résolus adéquatement qu'ils mènent à des gestes de violence ou de retrait social. Le Projet Pacifique amène à voir et à traiter les conflits comme une source d'apprentissage pour aider les enfants à mieux se connaître, à mieux s'exprimer et à changer leurs façons de se comporter.

Un programme structuré en 2 volets

Le volet 1 du programme consiste en une série d'ateliers de développement des compétences sociales et relationnelles des enfants. Ces ateliers animés par le personnel de l'école, enseignants, techniciens en éducation spécialisée, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire sont adaptés aux niveaux scolaires et sont interactifs et plaisants. Le PP offre une variété de 53 ateliers. Une école peut choisir de réaliser le volet 1 seulement.

Le volet 2 du programme consiste à mettre en place une équipe de pairs médiateurs. La médiation est une pratique de facilitation pour aider les parties en conflit à réduire leurs divergences et à parvenir à une solution acceptée d'un commun accord. Les médiateurs sont recrutés et formés parmi les élèves des niveaux 4,5 et 6. Une école ne peut implanter le volet 2 sans avoir préalablement réalisé les activités du volet 1. Les activités du volet 2 comprennent la sélection des médiateurs, leur formation et l'accompagnement des médiateurs une fois l'équipe en place.

Aperçu des thèmes des ateliers

Le conflit, la rumeur, les émotions, les types de comportements agressifs, le contrôle de la colère, les comportements adoptés lors d'un conflit, l'affirmation de soi, l'estime de soi, l'empathie, la communication, le processus de médiation, les habiletés reliées à la médiation, la résolution de conflits, les sentiments, l'exclusion, l'intimidation, l'intolérance face aux différences, les normes, les combinaisons de solutions, la coopération, l'impulsivité, les besoins et les désirs, les perceptions.

Quelques exemples concrets d'intégration du PP à la vie scolaire

À l'école du Boisé, on célèbre la St-Valentin en invitant les élèves à envoyer des messages positifs aux élèves et aux enseignants.

À l'école du Sacré-Cœur, pour encourager les élèves à recourir à la médiation pour régler leurs conflits, on a reproduit sur un grand babillard l'illustration d'un médiateur et d'une médiatrice qui expliquent aux enfants comment recourir à leur aide. Les enfants qui recourent aux services de médiation sont photographiés avec le médiateur et suite à un tirage une photo de l'enfant et du médiateur est remise à l'enfant et placée sur le babillard.

À l'école du Plateau, des centaines de tulipes, rouges pour l'amour et blanches pour la paix, ont été plantées par les élèves. Quand les élèves ont de la difficulté à gérer leur colère, ils sont invités à aller discuter dans le jardin des tulipes et terminer leur discussion par une bonne action en enlevant les mauvaises herbes.

A l'école Saint-Paul, un atelier cinéma encourage le recours à la médiation. Les élèves ont écrit le scénario et joué les scènes qui ont été filmées. La vidéo a été présentée dans toutes les classes. Les scénarios photographiés ont ensuite été imprimés sous forme de bandes dessinées et mises à la disposition des élèves à la bibliothèque de l'école.

A l'école du Village, dans le cadre de la semaine de promotion du français, toutes les classes ont composé un conte collectif basé sur le thème des comportements adoptés en situation de conflits.

A l'école Notre-Dame-de-la-Joie, les élèves ont composé des poèmes sur le thème de l'intimidation. Ils ont aussi inventé une poignée de main spéciale pour se rappeler les étapes de la résolution de conflits.

2. QUI SOMMES-NOUS?

CAP Santé Outaouais est un organisme communautaire à but non lucratif oeuvrant en promotion de la santé mentale. En accord avec sa mission de soutenir le développement des compétences sociales et relationnelles, CAP Santé Outaouais offre aux écoles d'agir non seulement comme un fournisseur de services mais aussi comme un partenaire de la communauté éducative. Depuis 1996, 28 écoles primaires de l'Outaouais ont implanté l'un ou l'autre des volets. CAP Santé Outaouais a gagné un Prix d'excellence en 2007 du ministère de la santé et des services sociaux du Québec pour le Projet Pacifique.

3. SERVICES ET COÛTS

Familiarisation du personnel enseignant aux ateliers

Une conseillère en promotion de CAP Santé Outaouais se rend dans l'école et familiarise les enseignants aux compétences développées dans les ateliers, leur pertinence en lien avec les comportements pacifiques et au rôle de continuité des enseignants. La familiarisation se fait par cycle. Prévoir un tronc commun de 1 heure et ensuite 2 heures par cycle. Coût : voir tableau plus bas.

Sensibilisation du personnel du service de garde

L'activité de sensibilisation est disponible pour le personnel du service de garde des écoles qui appliquent ou vont appliquer dans l'année le volet 1 ou les 2 volets. Le contenu porte sur les orientations du programme, les compétences sociales et relationnelles qui sont développées dans les ateliers et sur la continuité dans les interventions.

Prévoir 1 heure. Coût : 60\$ de l'heure.

Service conseil dans l'école

Le service-conseil consiste à fournir sur place pendant 2 ans de l'aide et de l'accompagnement en vue d'implanter les volets 1 et 2 du PP.

Le service-conseil inclue la familiarisation du personnel aux ateliers, la formation du comité d'implantation du volet 2 et l'accompagnement aux activités des étapes du volet 2. Ce service est offert seulement aux écoles qui sont dans un rayon de 65 km du siège social de l'organisme.

Coût : voir tableau plus bas.

Services sur mesure

Développés en fonction des besoins de l'école, ces services peuvent être aussi variés que : consolidation d'équipe, évaluation du PP, mobilisation d'équipe, etc...Coût : 60\$ de l'heure.

Formation régionale « Promouvoir les conduites pacifiques à l'école primaire »

Une fois par année, en collaboration avec le programme régional de formation en santé mentale, cette activité est offerte en 2 jours à Gatineau. Les écoles y trouvent tous les renseignements requis pour implanter le programme. Une bonne opportunité pour les écoles situées dans un rayon de plus de 65 km de se prévaloir des outils d'implantation. Coût : 200\$, matériel en sus.

Coûts familiarisation et service-conseil (an 1)

Taille de l'école	Coût familiarisation	Coût service-conseil (an 1)
6 à 10 classes	500\$	1 900\$
11 à 15 classes	600\$	2 100\$
16 à 20 classes	700\$	2 400\$
21 à 25 classes	800\$	2 500\$
26 et plus	900\$	2 700\$

Comment obtenir nos services?

Dans le cas d'une école qui n'a pas implanté le PP et qui désire se renseigner avant d'aller de l'avant, une séance d'information de 60 minutes destinée au personnel scolaire est nécessaire. L'information porte sur les valeurs du programme, ses résultats, sa structure, le temps requis et les conditions gagnantes. Durée : 1 heure. Coût : aucuns frais

Une fois l'école prête à aller de l'avant, une entente est conclue selon les services requis. Comme le service-conseil demande plus de disponibilité de la part de CAP Santé Outaouais, il est préférable de réserver ce service à l'avance, au mois de mai ou juin pour l'année scolaire suivante.

4. LE STATUT D'ÉCOLE CERTIFIÉE PACIFIQUE

Les écoles qui ont reçu des services et produits de CAP Santé Outaouais sont invitées à participer au processus de certification.

La participation à la certification est volontaire. Le processus de certification comporte deux étapes soit la vérification de la conformité de l'application du programme aux standards de qualité et l'émission de l'attestation « école certifiée pacifique ». La certification est annuelle.

Les standards de qualité s'appuient sur 4 principes directeurs : égalité, intégralité, continuité et universalité. Le document Politique de certification et de soutien aux écoles pacifiques est inséré dans le Guide « Au cœur des conflits, faire une différence! ».

L'école qui acquiert pour la première fois ou renouvelle le statut d'école certifiée pacifique se voit remettre une lettre confirmant son statut, ainsi qu'une entente de partenariat et s'il y a lieu une liste de recommandations concernant les aspects à améliorer. Une enseigne « école certifiée pacifique » est offerte à l'école lorsqu'elle accède au statut d'école certifiée pacifique moyennant un dépôt de 50\$.

L'école qui ne répond pas de façon satisfaisante aux standards de qualité est informée de la situation et invitée à élaborer et à mettre en œuvre un plan de redressement auquel CAP Santé Outaouais peut collaborer. L'école qui n'effectue pas les redressements se voit retirer son statut d'école certifiée pacifique ainsi que son enseigne. Le dépôt de 50\$ lui est alors remis.

Pourquoi obtenir le statut d'école certifiée pacifique?

Répondre aux standards de qualité demande des efforts, de la vigilance et de l'engagement de la part de l'équipe école. Aussi, il est important qu'une école qui consacre des efforts à maintenir au fil des ans une qualité dans ses interventions puisse en tirer des bénéfices et de la notoriété. Parmi les bénéfices reliés au statut d'école certifiée pacifique, mentionnons l'enseigne affichée à l'extérieur de l'immeuble « école certifiée pacifique » et la possibilité de joindre le réseau des écoles pacifiques. Ce réseau donne droit de participer aux activités inter-écoles et de recevoir des produits offerts par CAP Santé Outaouais tels que :

- ❖ les rencontres de ressourcement entre les différents responsables du PP,
- ❖ les journées récompenses pour les médiateurs,
- ❖ l'association des médiateurs scolaires certifiés de l'Outaouais,
- ❖ le Festival des écoles pacifiques,
- ❖ les nouveautés, ateliers et autres outils.

Comment obtenir la certification?

Contactez-nous pour vous inscrire à la démarche. La conseillère en promotion vous expliquera la méthodologie et les différentes étapes du processus.

5. L'ENTENTE DE PARTENARIAT

L'école et CAP Santé Outaouais sont partenaires dans la mise en œuvre du programme et ont chacun leurs responsabilités. Les valeurs qui sous-tendent le partenariat sont : respect de la mission et de la culture des partenaires, volonté de contribuer dans un rapport complémentaire, respect de l'autonomie, respect des contraintes assumées par les partenaires (calendrier de

travail, échéancier, budget, ressources humaines), coopération dans la recherche de solutions, communications claires dans la réciprocité.

Responsabilités de CAP Santé Outaouais :

- ❖ Concevoir et développer des applications du programme pour les écoles
- ❖ Développer des approches souples de mise en œuvre et des outils de gestion du programme pour les écoles
- ❖ Offrir des activités de formation, de soutien et d'accompagnement aux équipes écoles pour les aider dans la mise en œuvre et l'appropriation du programme
- ❖ Aider les écoles à obtenir la certification
- ❖ Diffuser le PP dans les milieux scolaires
- ❖ Voir à la préservation de la qualité du programme et promouvoir les pratiques exemplaires
- ❖ Regrouper en réseau les écoles certifiées pacifiques ainsi que les élèves médiateurs
- ❖ Voir à l'évaluation du PP

Responsabilités de l'école

- ❖ Implanter et gérer la mise en œuvre du PP en l'adaptant à sa réalité propre
- ❖ Faciliter l'intégration du PP à la vie scolaire
- ❖ Collaborer au maintien et à la promotion des standards de qualité
- ❖ Favoriser la concertation entre les membres de la communauté éducative
- ❖ Contribuer à l'amélioration de la qualité du PP
- ❖ Participer aux recherches et à l'évaluation du PP

5. RESSOURCES ET PUBLICATIONS

- ❖ « Au cœur des conflits, faire une différence! » contient 11 fascicules dont le guide d'animation des 53 ateliers pour les 3 cycles et pour le préscolaire ainsi que la méthodologie d'implantation d'une équipe de médiation. Coût : 180\$
- ❖ Trousse d'animation pour le préscolaire et les 3 cycles. Comprend le matériel visuel et marionnettes et autres objets requis pour l'animation. Coût : 300\$; 285\$ pour le primaire seulement
- ❖ Vidéo promotionnel de l'AMSCO. Aucun frais pour l'emprunter
- ❖ Logiciel de compilation des données de la sélection des médiateurs, version 2.0. Coût : 20\$

6. L'AMSCO (Association des médiateurs scolaires certifiés de l'Outaouais)

Bien que son nom fasse référence à une association, l'AMSCO n'est pas une association au sens légal du terme. Il s'agit plutôt d'un club de médiateurs dont le membership et les activités sont gérés par CAP Santé Outaouais. Les principales activités offertes par l'AMSCO sont : perfectionnement en médiation et leadership, publication de 3 bulletins par année et pages Internet réservées aux médiateurs. Tous les enfants ayant reçu une formation à l'école pour devenir médiateurs et dont l'école est certifiée pacifique sont automatiquement inscrits à l'association par CAP Santé Outaouais. Les médiateurs peuvent rester membres de l'AMSCO même après que leur école ou eux-mêmes ont cessé la médiation. L'AMSCO permet de garder un lien avec les jeunes et leur offrir des opportunités de réseautage continu.